

PRIMATURE

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(PP-G N°023-2026)

Pingdwendé Gilbert OUEDRAOGO

Ouagadougou, le 09 juillet 2026

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le jeudi 09 juillet 2026,
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 11 H 17 mn,
sous la présidence du
Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu une communication orale,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE LA PRIMATURE

Le Conseil a adopté **un décret** portant renouvellement du mandat d'un Membre du Conseil de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP).

L'adoption de ce décret permet le renouvellement du mandat du camarade **Mamadou SERE, Mle 39 652 W**, Inspecteur des impôts, Membre au Conseil de l'Autorité de régulation de la commande publique pour un dernier mandat de trois (03) ans.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil a examiné **un projet de loi** de règlement et ses annexes, exercice 2025.

L'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, s'est effectuée dans un environnement international marqué par la persistance des conflits géopolitiques et des tensions commerciales accrues, sous l'effet des mesures tarifaires et protectionnistes. Au plan national, le contexte est marqué par la poursuite des opérations de reconquête et de sécurisation du territoire. En outre, la bonne campagne agro-pastorale 2025 a contribué positivement à la croissance du secteur primaire et à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Au titre du budget de l'Etat, exercice 2025, les recettes définitives sont de **3 461 010 882 079 F CFA** pour des prévisions de **3 299 793 951 000 F CFA** dont **3 111 994 090 000 F CFA** de recettes ordinaires et **187 799 861 000 F CFA** de recettes extraordinaires correspondant à des parts respectives de 94,31% et 5,69% des recettes totales.

Au 31 décembre 2025, les émissions cumulées se chiffrent à **4 874 119 230 438 F CFA** et sont composées des émissions de recettes ordinaires d'un montant de **4 703 205 818 595 F CFA** et celles des recettes extraordinaires d'un montant de **170 913 411 843 F CFA**.

Au titre de la situation d'exécution des dépenses en 2025, les ordonnancements s'élèvent à **4 074 937 145 546 F CFA**, sur une prévision définitive de crédits de paiement de **4 095 405 105 000 F CFA** avec un taux d'exécution de 99,50% contre 98,55% en 2024.

La loi de règlement du budget de l'Etat, exercice 2025, indique un déficit de **333 809 131 995 F CFA** contre un déficit de **856 319 262 600 F CFA** en 2024, soit une réduction du déficit de **522 510 130 605 F CFA**.

L'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, est jugée satisfaisante, traduisant une grande rigueur dans la gouvernance et une bonne capacité d'adaptation de l'économie face aux défis rencontrés.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission dudit projet de loi à l'Assemblée législative du Peuple.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil a adopté **trois (03) rapports**.

Le premier rapport est relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Niger auprès du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour la nomination de **Madame Rakiatou IDE ISSAKA**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Niger auprès du Burkina Faso, avec résidence à Ouagadougou.

Le deuxième rapport est relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Royaume de Thaïlande auprès du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour la nomination de **Madame Nipa NIRANNOOT**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Royaume de Thaïlande auprès du Burkina Faso, avec résidence à Dakar, en République du Sénégal.

Le troisième rapport est relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Namibie auprès du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour la nomination de **Madame Ndiyakupi NGHITUWAMATA**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Namibie auprès du Burkina Faso, avec résidence à Accra, en République du Ghana.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination de Membres de la Commission nationale de contrôle des mandataires judiciaires.

L'adoption de ce décret permet la nomination de **deux (02) personnes**, membres de la Commission nationale de contrôle des mandataires judiciaires pour un premier mandat de trois (03) ans, conformément au décret n°2024-0320/PRES-TRANS/PM/MJDHRI/MEFP/MDICAPME/MESRI du 28 mars 2024 portant nomination de membres de la Commission nationale de contrôle des mandataires judiciaires.

I.5. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Le Conseil a adopté **un rapport** relatif à une demande de permis d'exploitation industrielle de grande mine d'or de la Société SOPAMIB BOUBOULOU SA.

La mine d'or de la Société SOPAMIB BOUBOULOU SA est située dans la commune de Yako, province du Passoré, région de Yaadga.

Les réserves de cette mine sont estimées à 10 772 890 tonnes de minerais, avec une teneur moyenne de 0,64g/tonne et un taux de récupération métallurgique de 88%. La production totale attendue est de **7,27 tonnes d'or** et la durée de vie de la mine estimée à 15 ans.

La contribution directe du projet est estimée respectivement à **34 510 513 827 F CFA** au budget de l'Etat et à **4 418 183 589 F CFA** au Fonds minier de développement. La prévision de contribution de réhabilitation et de fermeture de la mine s'élève à **965 569 966 F CFA**.

La mise en production de cette mine qui permettra la création de 1 272 emplois, contribuera à concrétiser la volonté du Gouvernement d'affirmer sa souveraineté dans le secteur minier et d'améliorer les recettes de l'Etat.

Le Conseil a marqué son accord pour l'octroi du permis d'exploitation industrielle de grande mine d'or à la Société SOPAMIB BOUBOULOU SA.

II. COMMUNICATION ORALE

II. Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques a fait au Conseil le compte rendu de la participation du Burkina Faso à la formation de formateurs sur l'intégration de l'Egalité de genre et de l'inclusion sociale dans les Plans nationaux d'adaptation, tenue du 15 au 17 juin 2026 à Bonn, en Allemagne.

Initiée par le Réseau mondial des Plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques (NAP Global Network), cette formation vise à constituer un vivier d'experts capables de promouvoir une adaptation inclusive, sensible au genre et répondant aux besoins spécifiques des groupes les plus vulnérables face aux changements climatiques.

Les travaux ont porté sur les concepts fondamentaux du genre et de l'inclusion sociale, les méthodes d'analyse des vulnérabilités différenciées, les approches participatives et les mécanismes d'intégration du genre dans la planification, la mise en œuvre ainsi que le suivi et l'évaluation des politiques et projets d'adaptation.

Au cours de cette rencontre, le Burkina Faso a partagé l'expérience nationale relative à l'élaboration et la mise en œuvre du Plan national d'adaptation ainsi que les initiatives en cours visant à renforcer l'intégration du genre dans les politiques climatiques.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

- Le camarade Boukaré **SABO, Mle 315 208 K**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommé Directeur général de l'Agence nationale des bassins hydrographiques.

B. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Le camarade Amadou Saoud **SONDE, Mle 35 929 D**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 13^e échelon, est nommé Comptable principal des matières de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina ;
- Le camarade Daouda **OUEDRAOGO, Mle 245 219 D**, Inspecteur du trésor, 2^e classe, 1^{er} échelon, est nommé Inspecteur technique du trésor ;
- Le camarade Abel **KABORE, Mle 235 915 B**, Inspecteur du trésor, 2^e classe, 2^e échelon, est nommé Inspecteur technique du trésor ;
- Le camarade Moumouni **GUEBRE, Mle 257 116 G**, Inspecteur du trésor, 2^e classe, 1^{er} échelon, est nommé Inspecteur technique du trésor ;
- Le camarade Caliste **DABIRA, Mle 46 222 W**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 10^e échelon, est nommé Inspecteur technique du trésor ;
- La camarade Assétou **BARRY/OUEDRAOGO, Mle 52 177 E**, Inspecteur du trésor, 2^e classe, 8^e échelon, est nommée Inspecteur technique du trésor ;
- Le camarade M'pa Sanon **SANOGO, Mle 216 179 S**, Inspecteur du trésor, 2^e classe, 2^e échelon, est nommé Inspecteur technique du trésor ;
- Le camarade Abdoura Ahabou **WOBGO, Mle 104 875 A**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 6^e échelon, est nommé Inspecteur technique du trésor ;

- Le camarade Zowindé Emmanuel **TOUGOUMA, Mle 104 313 U**, Inspecteur du trésor, 2^e classe, 3^e échelon, est nommé Inspecteur technique du trésor ;
- Le camarade Gaoussou **TOU, Mle 208 039 C**, Inspecteur du trésor, 2^e classe, 4^e échelon, est nommé Inspecteur technique du trésor ;
- Le camarade Pouôr-Yerô Thierry-Fabrice **PODA, Mle 119 293 F**, Inspecteur du trésor, 2^e classe, 4^e échelon, est nommé Inspecteur technique du trésor ;
- Le camarade Bapougouni Sylvestre **TANKOANO, Mle 58 787 L**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 7^e échelon, est nommé Inspecteur technique du trésor ;
- Le camarade Abdoul Bassirou **OUEDRAOGO, Mle 208 029 N**, Inspecteur du trésor, 2^e classe, 2^e échelon, est nommé Inspecteur technique du trésor ;
- Le camarade Paul **IDO, Mle 235 914 T**, Inspecteur du trésor, 2^e classe, 1^{er} échelon, est nommé Chef de département de l'inspection des postes à l'Inspection technique du trésor ;
- Le camarade Abdoulaye Ben Iskandara **SANKARA, Mle 225 024 P**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 7^e échelon, est nommé Chef de département du contrôle interne à l'Inspection technique du trésor ;
- Le camarade Salifou **KOANDA, Mle 119 283 V**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 8^e échelon, est nommé Chef de département des audits et investigations à l'Inspection technique du trésor.

C. AU TITRE DU MINISTERE DES SERVITEURS DU PEUPLE

- Le camarade Ludovic Ismaël Tinga **ZAKSONGO, Mle 118 984 T**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 2^e classe, 4^e échelon, est nommé Directeur général de l'Agence générale de recrutement de l'Etat.

D. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE

Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres de la Commission nationale de contrôle des mandataires judiciaires pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre des Cours d'appel :

- Le camarade Aristide **KOHIO, Mle 130 368 R**, Magistrat, en remplacement du camarade Boureima SANGA.

Au titre des parquets généraux, près les Cours d'appel :

- Le camarade Béssoakèyèrè **SOMDA, Mle 130 508 T**, Magistrat, en remplacement du camarade Damien Aimé MILLOGO.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

- Le camarade Wendyam Aristide **GANSONRE, Mle 324 801 T**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre hospitalier régional de Banfora ;
- Le camarade Relbamba Guillaume J.M.S **KABRE, Mle 112 415 S**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre national de transfusion sanguine.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

- Le camarade Miwèssi Guillaume **DOFINI, Mle 260 348 C**, Conseiller des affaires économiques, 2^e classe, 1^{er} échelon, est nommé Inspecteur technique des services.

G. AU TITRE DU MINISTERE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

- La camarade Laure Flavie **BOUDA/ZOETGNANDE, Mle 231 815 X**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 8^e échelon, est nommée Directrice des études routières, des ouvrages d'arts et d'assainissement ;
- La camarade Sidnoma Christelle **COUBOURA/ILBOUDO, Mle 368 345 M**, Architecte, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommée Directrice de la planification et des études urbaines ;
- Le camarade Mahamadi **KAFANDO, Mle 110 001 V**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 7^e échelon, est nommé Directeur de la normalisation et de la programmation à la Direction générale de la normalisation et des études techniques ;
- Le camarade Benjamin **KAMBOU, Mle 110 000 C**, Ingénieur en génie civil, 2^e classe, 3^e échelon, est nommé Directeur des travaux routiers interurbains ;
- Le camarade Halidou **BANGAGNE, Mle 110 025 F**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 6^e échelon, est nommé Directeur des pistes rurales à la Direction des infrastructures de transport ;
- Le camarade Saga **SIA, Mle 239 802 S**, Ingénieur de conception en génie civil, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Directeur de l'entretien des infrastructures ferroviaires, aéroportuaires et maritimes à la Direction générale de l'Entretien des infrastructures et du patrimoine bâti ;
- Le camarade Brahyman **NEBIE, Mle 92 927 B**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 9^e échelon, est nommé Directeur des études techniques du bâtiment ;
- Le camarade Yaya **DAO, Mle 229 706 R**, Ingénieur-géomètre, 1^{ère} classe, 6^e échelon, est nommé Directeur de la topographie et des travaux fonciers ;

- Le camarade Larba **OUEDRAOGO, Mle 237 135 Z**, Ingénieur-géomètre, 1^{ère} classe, 6^e échelon, est nommé Directeur de la mobilisation du foncier urbain ;
- Le camarade Daouda **KINDA, Mle 331 035 K**, Ingénieur de conception en génie civil, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommé Directeur de la viabilisation et de l'assainissement pluvial urbains ;
- Le camarade Issoufou **KONATE, Mle 49 093 P**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 9^e échelon, est nommé Directeur de la promotion du logement ;
- Le camarade Issouf 1^{er} jumeau **ZOUNGRANA, Mle 101 781 N**, Ingénieur en génie civil, 2^e classe, 3^e échelon, est nommé Directeur de l'entretien des infrastructures routières ;
- Le camarade Sanoussa **BELEM, Mle 101 786 S**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 7^e échelon, est nommé Directeur de la surveillance des infrastructures et du patrimoine bâti ;
- Le camarade Sié **KAMBOU, Mle 92 928 Y**, Ingénieur de conception en génie civil, 1^{ère} classe, 8^e échelon, est nommé Directeur des études ferroviaires, aéroportuaires et maritimes ;
- Le camarade Oumarou **DAO, Mle 110 007 U**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommé Directeur des infrastructures maritimes, aéroportuaires et ferroviaires à la Direction générale des infrastructures de transport ;
- Le camarade Mongièlê Narcisse **DABIRE, Mle 368 348 K**, Architecte, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Directeur de l'architecture et de la construction ;
- Le camarade Mahamadi **BADINI, Mle 92 677 E**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 7^e échelon, est nommé Directeur des travaux routiers urbains.

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs aux Conseils d'administration :

- de l'Agence pour la promotion de l'entrepreneuriat communautaire (APEC) au titre de la Présidence du Faso ;
- de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) au titre du ministère de l'Agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques ;
- de l'Ecole nationale des eaux et forêts (ENEF) au titre du ministère de la Sécurité ;
- de l'Institut des hautes études internationales (INHEI) au titre du ministère des Affaires étrangères ;
- de l'Université Faustin Sié SIB (UF2S) au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Le Conseil a également procédé à la nomination du Président du Conseil d'administration de l'Ecole nationale des eaux et forêts (ENEF).

A. PRESIDENCE DU FASO

Le Conseil a adopté **un décret** portant renouvellement de mandat des personnes ci-après, en qualité d'Administrateurs indépendants au Conseil d'administration de l'Agence pour la promotion de l'entrepreneuriat communautaire (APEC) pour une dernière période de trois (03) ans.

- Le camarade Sylvestre **OUEDRAOGO** ;
- Le camarade Bala **KONE**.

B. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination du camarade Serge Eric **COMPAORE, Mle 119 833 T**, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat au Conseil d'administration de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) pour un premier mandat de trois (03) ans.

C. MINISTERE DE LA SECURITE

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

Le premier décret nomme le camarade Mamadou **BATIENE, Mle 59 058 F**, Inspecteur des eaux et forêts, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de la Sécurité au Conseil d'administration de l'Ecole nationale des eaux et forêts (ENEF) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le second décret nomme le camarade Mamadou **BATIENE, Mle 59 058 F**, Inspecteur des eaux et forêts, Président du Conseil d'administration de l'Ecole nationale des eaux et forêts (ENEF) pour un premier mandat de trois (03) ans.

D. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

Le premier décret nomme le camarade Abdoulaye **DIALGA, Mle 229 826 W**, Elève-Conseiller des affaires étrangères, Administrateur représentant les stagiaires au Conseil d'administration de l'Institut des hautes études internationales (INHEI) pour la durée de son mandat de Délégué général.

Le second décret renouvelle le mandat du camarade Samson Arzouma III **OUEDRAOGO, Mle 118 846 N**, Conseiller des affaires étrangères, Administrateur représentant les enseignants au Conseil d'administration de l'Institut des hautes études internationales (INHEI) pour une dernière période de trois (03) ans.

E. MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination des personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration de l'Université Faustin Sié SIB (UF2S) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du ministère de la Santé :

- Le camarade Noaga Célestin **YAMEOGO, Mle 82 413 B**, Médecin de santé publique.

Au titre du ministère de la Communication, de la culture, des arts et du tourisme :

- Le camarade Etienne **NANA, Mle 216 783 H**, Administrateur des services touristiques.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LE FONDS DE SOUTIEN A L'EDUCATION ET A LA RECHERCHE (FOSER) BANGR BAOOBO

- Le camarade Souleymane **OUEDRAOGO**, Mle 48 490 Y, Conseiller pédagogique itinérant.

Le Porte-parole du Gouvernement,



The image shows a blue ink signature and an official circular stamp. The signature is written in a cursive style over the stamp. The stamp is circular and contains the text 'Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme' around the perimeter. In the center of the stamp is the coat of arms of Burkina Faso, featuring a shield with a sun, a star, and a sword. Below the coat of arms, the text 'Porte Parole du Gouvernement' and 'Le Ministre' is visible. Below the signature and stamp, the name 'Pingdwendé Gilbert OUEDRAOGO' is printed in a bold, sans-serif font, and below that, the title 'Officier de l'Ordre de l'Etalon' is written in a smaller, italicized font.